



SAINT-NAZAIRE AF - SAISON 2023/24 - CHARTE 1/2

INTRODUCTION

Notre Charte a pour objectif de définir les responsabilités, les droits et devoirs de l'ensemble des licencié(e)s et des parents, dans le but d'un bon fonctionnement au sein du Saint-Nazaire Atlantique Football.

IMPORTANT : Avant toute signature, il est obligatoire d'avoir l'accord des coordinateurs de Pôles. L'adhésion au sein du club ne sera acceptée qu'après remise du dossier dûment complet et signé. Sans cela, aucune licence ne sera délivrée lors des permanences.

CHARTRE DES JOEUSES OU JOUEURS

- Une fois la licence signée, il est formellement interdit de jouer, même pour une rencontre amicale, avec un autre club sans l'accord du Directeur Général. D'autre part, aucun départ ne sera accepté en cours de saison.
- Le respect des personnes, du matériels, des voitures ou minibus et de tous les lieux.
- Une assiduité à toutes les séances d'entraînement et le respect des horaires fixés par le club (toute absence et/ou retard sans motif valable seront sanctionnés).
- La tenue d'entraînement est obligatoire.
- Être présent(e) au vestiaire 15 minutes avant et ne pas dépasser 20 minutes après pour prendre ta douche.
- Pour le match du week-end, chaque licencié(e), via le site du club, devra s'informer si il joue, dans quelle équipe, sur quel lieu et horaire du match. En cas d'indisponibilité, il faudra impérativement en informer le staff.
- Pour les mineurs, l'alcool et la cigarette (même électronique) sont formellement interdits dans le complexe.
- Saluer les personnes présentes. Retirer chapeau ou écouteurs lors d'un échange, comme dans tous les locaux.
- Passage obligatoire à la réception d'après-match, domicile comme extérieur. Être disponible pour les bénévoles.
- Médias et réseaux sociaux, avoir de l'humilité et être vigilant sur les publications, commentaires et déclarations.
- Tout joueur portant les couleurs du SNAF doit s'abstenir de formuler des remarques désobligeantes à l'encontre de ses partenaires, adversaires, éducateurs, dirigeants, arbitres, supporters... que ce soit sur ou en dehors du terrain.
- En cas de faute grave, le joueur pourra subir une sanction sportive ou dans le cas extrême être exclu du club sans préavis et sans remboursement de sa cotisation.



SAINT-NAZAIRE AF - SAISON 2023/24 - CHARTE 2/2

CHARTRE DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS

- En portant les couleurs du SNAF, les coachs s'engagent à assurer la formation des licencié(e)s qui leur sont confié(e)s.
- **Votre rôle vous oblige à avoir une conduite exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors. Le comportement d'une équipe est souvent le reflet de son responsable.**
- Vous vous devez de montrer l'exemple :
 - Être présent dans l'enceinte du club environ 30 minutes avant le début de la séance d'entraînement.
 - Être en tenue du club lors des entraînements et matchs.
 - Ne pas fumer devant les joueurs.
- Vous devez veiller au rangement du terrain et des locaux, à l'entretien du matériel et aux respects de la logistique.
- Le coach s'engage à assister aux réunions techniques et aux manifestations organisées par le club.

CHARTRE DES PARENTS

- **Une fois l'enfant confié aux coachs, le club devient responsable des faits et gestes de celui-ci. Nous demandons aux parents de ne pas intervenir et de garder une distance suffisante (derrière les ballustrades, pas dans les vestiaires).**

- Les parents devront s'assurer de la présence d'un responsable. Il est important d'emmener et reprendre l'enfant à l'heure des rendez-vous fixés par le club. Nous ne serons plus responsables 20 minutes après la séance.
- Prévenir le responsable en cas de retard ou d'absence
- La composition des équipes est décidée par les coachs. Les parents doivent respecter les choix, ne pas communiquer publiquement et discuter avec respect.
- D'autre part, tout mauvais comportement pourra entraîner la mise sur la touche de l'enfant concerné.
- Les parents devront à tour de rôle, accompagner les équipes dans lesquelles évoluent leurs enfants, participer au lavage des maillots et aider au goûter des plateaux à domicile.
- Les parents doivent assister aux différentes réunions.
- En cas de blessure survenant au cours d'un match ou d'un entraînement, les parents ont 48h pour prendre contact avec le secrétariat du club concernant la déclaration d'accident.
- Être RESPECTUEUX vis-à-vis des arbitres.
- Être OBJECTIF vis-à-vis de son enfant.
- ÊTRE SOLIDAIRE du groupe et du staff.
- ENCOURAGER son enfant à jouer dans toutes les équipes.
- INCULQUER les valeurs du club et du sport collectif.